



DECLARATION LIMINAIRE CSA MONTPELLIER du 14 novembre 2023

Monsieur le Première Président, Monsieur le Procureur Général,

Ce CSA se tient dans un contexte particulier, suite à l'historique mouvement des greffes de ces derniers mois. Les agents du greffe, et plus particulièrement le corps des greffiers ont revendiqué haut et fort, durant des mois et sans jamais lâcher, une juste reconnaissance de leurs missions, une revalorisation de leur carrière telle que cela l'a été pour d'autres collègues du ministère de la justice.

Ce mouvement a fait boule de neige et cette détermination des agents, exacerbée par une inflation record, a permis une entrée en négociation.

Depuis plus de 15 ans, **L'UNSa Services Judiciaires** demande la création du A juridictionnel pour le corps des greffiers et nous avons fortement insisté dès le rendez-vous avec le Garde des Sceaux de juillet 2020.

Sur le plan syndical, **L'UNSa SJ** demandait une augmentation indiciaire égale pour chaque agent et la création du corps de A juridictionnel pour l'ensemble du corps des greffiers.

Les propositions du ministère ont été très différentes et mal perçues par certains collègues : notamment sur la différence du gain de points indices en fonction de l'échelon de l'agent et le contingentement du nombre de collègues qui intègrent le corps de A juridictionnel.

Un plan de requalification de C en B a également été proposé pour les adjoints administratifs faisant fonction, sans mobilité géographique.

L'UNSa SJ a choisi de signer cette réforme, en conscience et avec pragmatisme : nous ne pouvons que nous réjouir de la création du A juridictionnel. Cette avancée reste donc pour notre organisation syndicale, la première marche d'une légitime reconnaissance et ne remet en aucun cas en cause notre revendication : **le A pour tous les greffiers.**

La juste évolution de carrière des adjoints administratifs faisant fonction ne peut qu'être saluée. Nous serons particulièrement attentifs à ce qu'elle s'applique à tous les agents pouvant y prétendre.

L'UNSa SJ sera extrêmement vigilante sur la mise en place effective de la réforme en particulier sur les décrets d'application et 2024 sera également marquée par des négociations concernant l'ensemble des corps communs de SA, adjoints administratifs et techniques ainsi que le corps des Directeurs de Greffe, grand oublié des négociations.

L'UNSa SJ continuera le combat et sera force de propositions comme nous l'avons toujours fait, nous resterons toujours à côté des agents pour les soutenir et les accompagner.

Les représentants de **L'UNSa SJ**
Amélie PUIG et Stéphan CHAUSSY

